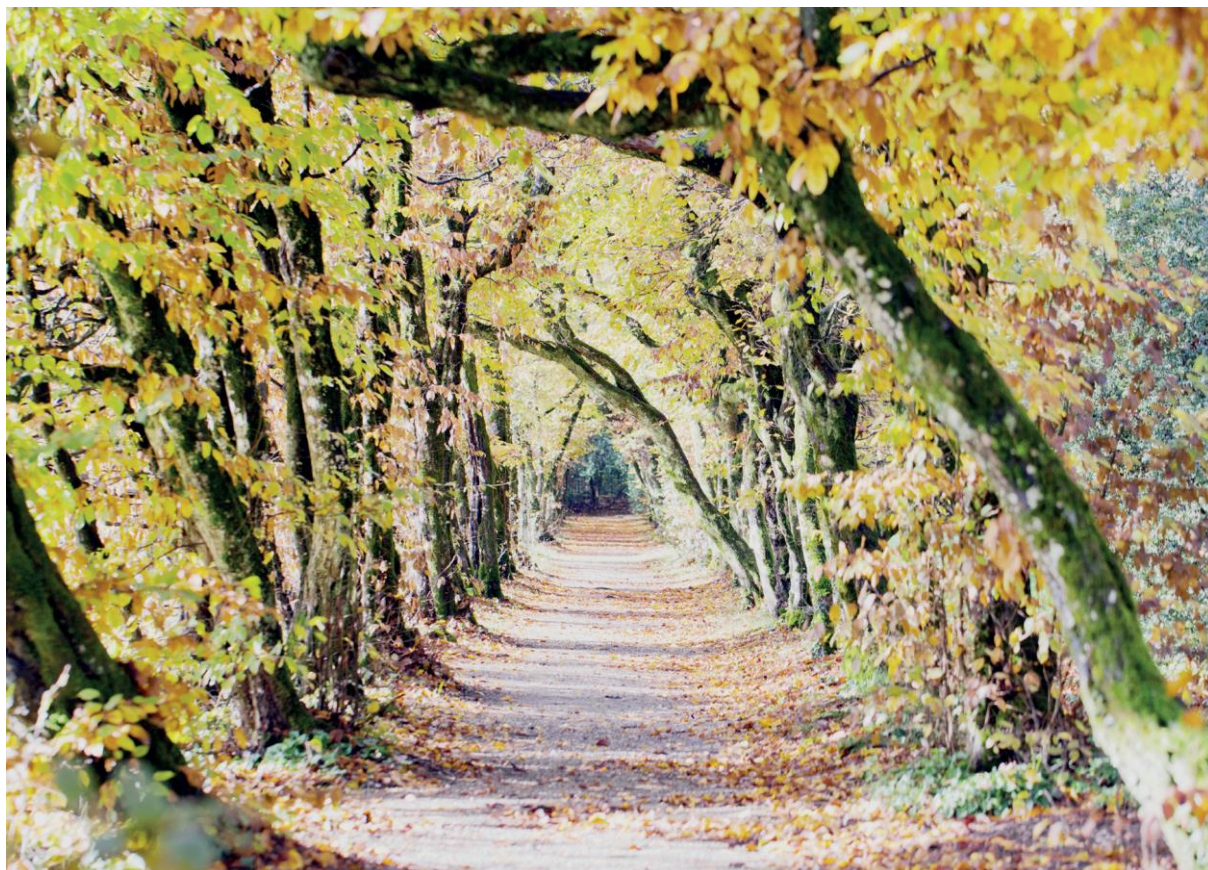


Domaine de Voltaire

Refuge de biodiversité



La charmille de Voltaire à l'automne

Introduction

Restaurer et animer un monument historique n'aurait pas de sens si l'on ne s'attachait pas à conserver et à valoriser son environnement. En fonction des saisons, les tâches varient : tonte, désherbage, tailles, ramassage des feuilles... Afin de protéger la biodiversité, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé sur les 7 hectares constituant aujourd'hui le parc et son mode de gestion est dit « différencié ». Cette méthode, apparue dans les années 90, se veut plus respectueuse des milieux naturels. Elle consiste à effectuer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il s'agit de pratiquer le bon entretien au bon endroit et au bon moment ! Cela permet, entre autres, de préserver les écosystèmes, limiter les pollutions, mieux gérer les ressources et diversifier les savoir-faire dans une démarche de développement durable.

Un peu d'histoire

Pour Voltaire, la construction du château est indissociable de l'aménagement du domaine. Au XVIIIème siècle il est ouvert sur le village, la cour d'honneur accueille l'église paroissiale ainsi qu'un théâtre. Afin d'approvisionner la table de ses hôtes, le philosophe fait planter une vigne, entretenir une carpière et cultiver un potager ainsi qu'un verger. À l'arrière du château, espace privé, il crée un jardin régulier à la française et plante la charmille.

Pris entre les monts du Jura au Nord et ceux des Alpes au Sud, Voltaire aime son parc et en suit de près les travaux. À sa mort, le domaine passe entre les mains de plusieurs propriétaires et chacun y apporte des modifications.

Au XIXème siècle, la famille Lambert fait d'importants ajouts : entrée d'honneur, parc à l'anglaise, palmarium, orangerie, murs de clôture...

En 1999, le château est acquis par l'État qui en confie la gestion au Centre des monuments nationaux.

Depuis, plusieurs chantiers permettent aux jardins de poursuivre leurs évolutions.



Vue aérienne sur le domaine côté sud

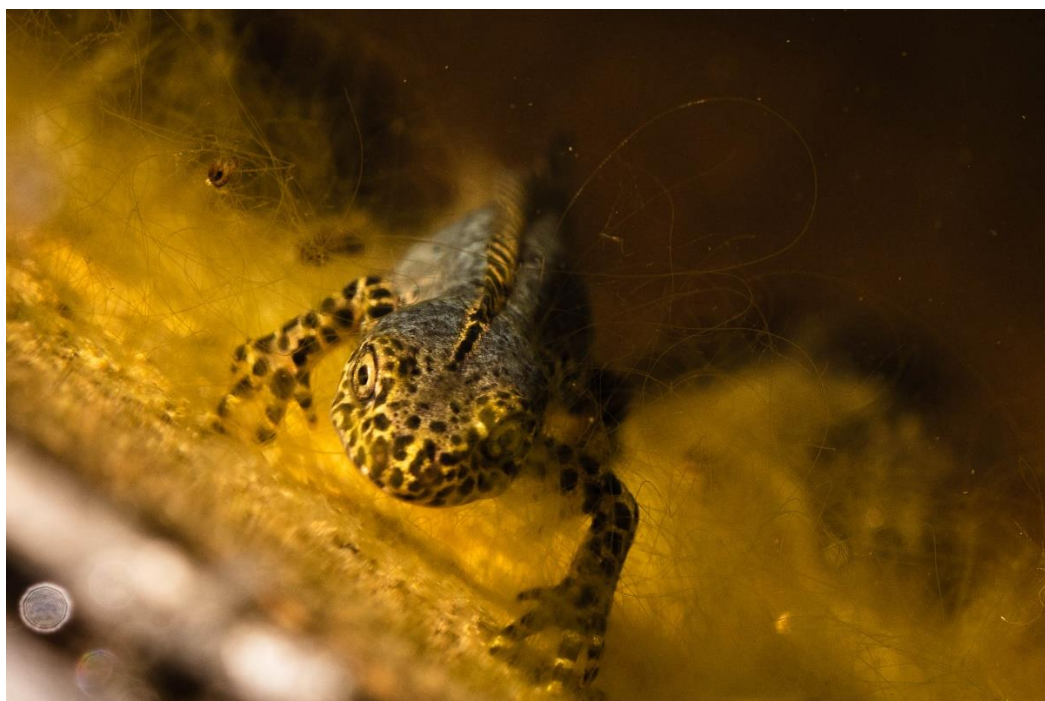


Vue aérienne sur la terrasse inférieure réaménagée au XIXe siècle

1. Zones humides

Dans ce bassin, le triton alpestre est roi. Il s'agit d'une espèce menacée et protégée qui a trouvé dans cette mare un habitat propice. À ce titre, il est interdit d'en déplacer les individus. L'*Ichtyosaura alpestris* est facilement reconnaissable grâce à son dos bleu tacheté et son ventre orange. C'est un urodèle, c'est-à-dire un amphibien qui, à contrario des grenouilles et des crapauds (anoures), garde sa queue à l'âge adulte.

Aurez-vous la chance de l'apercevoir ? Attention, on ne le cherche qu'avec les yeux et l'on respecte sa tranquillité !



2. Écopâturage

En contrebas des terrasses, une large prairie sert de pâture à un troupeau de moutons de races suffolk et charollais. L'éco-pâturage consiste à effectuer l'entretien d'un espace enherbé en y laissant paître des animaux. Il s'agit habituellement de moutons ou de chèvres. Mais, selon les terrains, il peut également être réalisé par des vaches ou des chevaux. Cette pratique ancestrale, qui avait été délaissée au profit de l'entretien mécanique et chimique, fait son retour aujourd'hui en ville comme à la campagne. Elle évite la destruction des habitats naturels, inévitable avec les tontes mécaniques, et participe à la conservation de la biodiversité.

Le recours aux moutons, c'est zéro émission CO₂, pas de bruit et pas de déchet ! Ici, la végétation est plus rase et n'est pas constituée des mêmes plantes qu'ailleurs. Piétinées et broutées certaines espèces disparaissent alors que d'autres, plus adaptées à ces conditions de vie, se développent. Cette activité attire également une micro-faune, coprophage, comme le

bousier *Geotrupes stercorarius*, qui se nourrit d'excréments et en permet ainsi la dégradation rapide.

Pour protéger des prédateurs les agneaux qui naissent sur place, le troupeau est parfois accompagné de chiens de bergers originaires des Pyrénées dits « patous ».



3. Verger et prairie mellifère

À l'extrémité de la charmille, se trouve une prairie permanente, un verger et un rucher. La prairie n'est ni retournée, ni ressemée. Une flore diversifiée s'y développe accueillant ainsi une faune y trouvant un habitat favorable. Cette zone n'est pas pâturée mais fauchée à la fin de l'été, permettant le maintien d'un couvert végétal haut. Plus la fauche est tardive, plus les plantes ont le temps d'atteindre le degré de maturité nécessaire à leur reproduction.



Certains agriculteurs pratiquent également la jachère fleurie par bandes ou en totalité. Celle-ci permet de laisser se reposer la terre des cultures tout en offrant des ressources aux butineurs et à la terre de l'amendement naturel pour l'année suivante.

Le verger a été planté par la famille Lambert. Progressivement, les fruitiers dépérissant sont remplacés par des jeunes plants issus de variétés anciennes locales greffées.



Aujourd'hui en France, seule une vingtaine d'espèces de pommes sont produites et commercialisées contre les près de cinq-cents recensées !

Le rucher qui se trouve au sein du verger est composé d'une dizaine de ruches qui font l'objet des plus grands soins de l'apiculteur. Par la pollinisation, les abeilles jouent un rôle vital dans la reproduction des plantes. L'introduction d'un rucher permet l'installation de nouvelles colonies, ici des abeilles buckfast *Apis mellifera*, et donc le maintien des populations menacées par d'autres espèces ainsi que par les activités humaines.



Le saviez-vous ? Ces ruches produisent en moyenne entre 120 et 180 kg de miel par an !

4. Bois mort « vivant »

Pourquoi ne pas se débarrasser de tout le bois mort ? Hormis pour des risques de sécurité du public ou phytosanitaires, sa conservation est indispensable. Il peut s'agir d'arbres âgés, à cavités, morts sur pied ou couchés. Nombreux sont les champignons qui y vivent. Ils jouent un rôle important pour la régénération naturelle. La matière qu'ils dégradent se transforme progressivement en humus qui, en s'incorporant au sol, permet d'alimenter de nouvelles plantes. Le bois mort favorise la biodiversité car il constitue un véritable hôtel pour les insectes, les oiseaux et les petits mammifères qui, sans lui, seraient fragilisés ! Il est pour eux : nourriture, réserve, lieu de reproduction, abri...

Le bois est en cours de revalorisation : plusieurs coupes de mise en sécurité ont été réalisées et les chemins qui le parcourent sont progressivement redessinés.

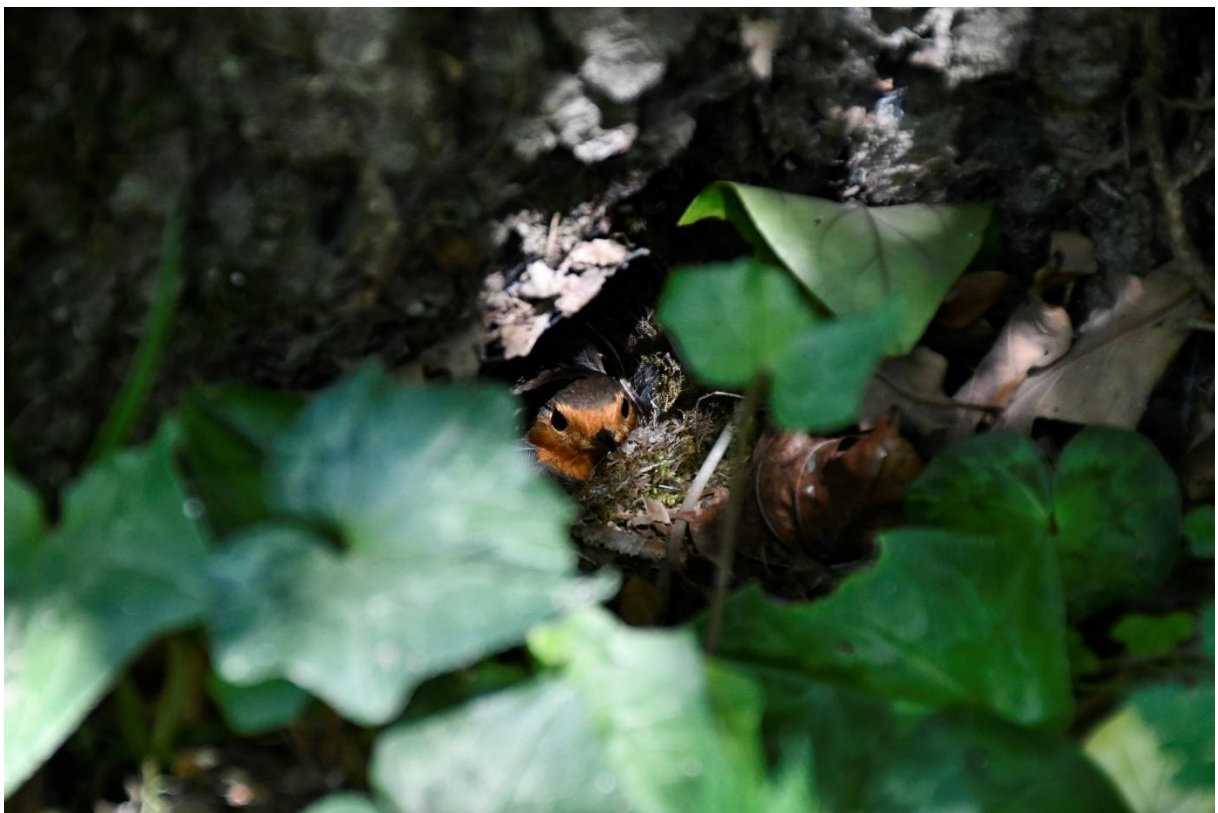
Les espèces arborescentes les plus représentées sont le tilleul, le buis, le hêtre, le frêne et le chêne.

5. Accueillir la faune

De nombreux animaux trouvent refuge dans le domaine. Pour les oiseaux, on peut facilement recenser : les trous parfaitement ronds creusés par le pic-vert dans la charmille, les cavités des platanes utilisées par la chouette hulotte, le clocher investi par la chouette effraie mais aussi, plus classiquement, les nids des passereaux du jardin. Certaines espèces comme la huppe fasciée ou le milan royal sont également ponctuellement observables. Les petits mammifères comme le hérisson se blottissent près des bâtis ou profitent de trous d'arbres comme l'écureuil. Les moyens, comme le renard roux, profitent de recoins faits de terre meuble pour y creuser leurs galeries. Plus rarement les grands, comme le chevreuil, viennent gîter à l'abri des fûts abattus. Les chiroptères, eux, ont investi les toits des bâtiments.



La chouette hulotte dans sa cavité de platane



Un nid de rougegorge dans une cavité ou entre les racines, fait de brindilles et mousse

Concernant les reptiles, ceux à pattes lézardent sur les murets de pierres ensoleillés et un projet de plaques pour les rampants est à l'étude. Les amphibiens ne sont pas en reste avec les quelques bassins où grouillent tritons et grenouilles.



Régulièrement, des ateliers pédagogiques ont lieu pour fabriquer des cabanes à insectes, à hérissons, à oiseaux... à poser dans le parc ou à rapporter chez soi pour à son tour devenir refuge LPO.

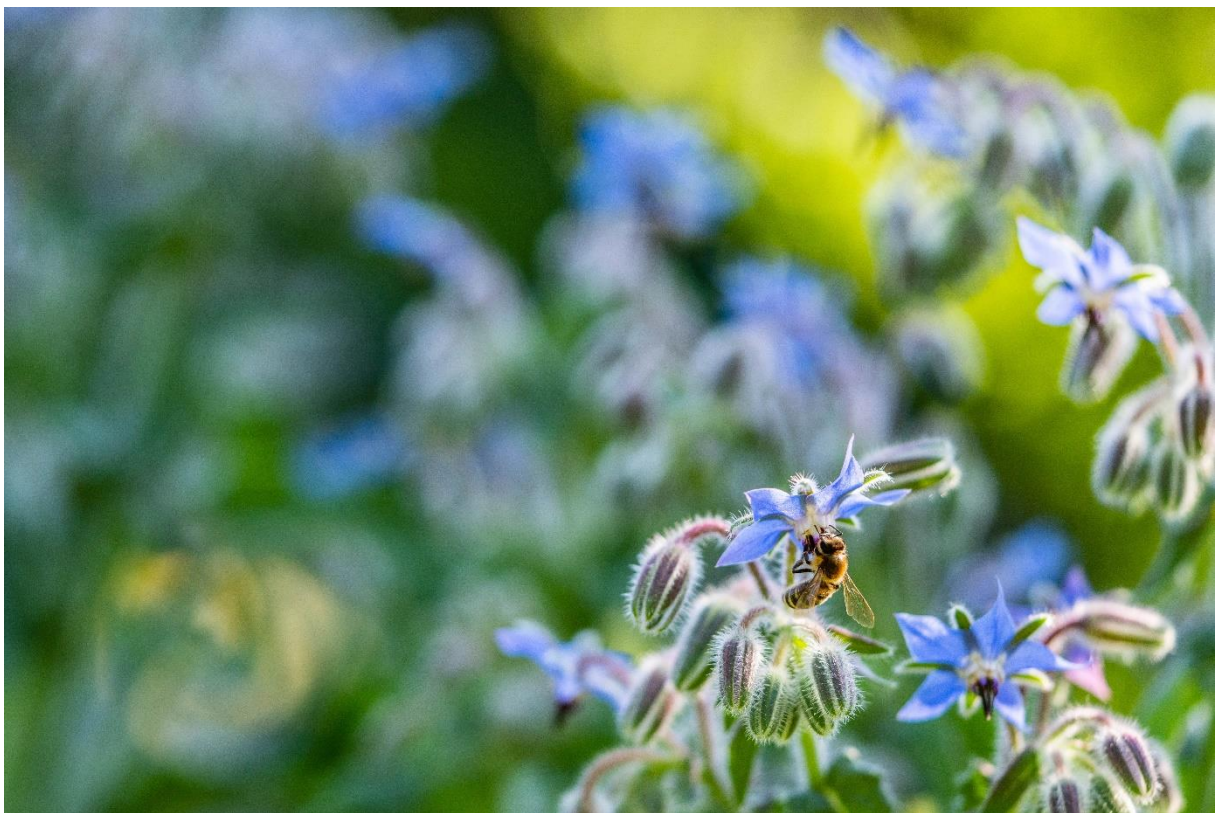
6. Permaculture

S'inscrivant dans la continuité historique de cette zone du parc, le projet de potager actuel est exploité selon le principe de la permaculture par l'association *Les Jardins de Voltaire*. Cette méthode globale prend en considération la biodiversité de chaque écosystème visant une production agricole durable, équilibrée, économe en énergie, respectueuse des êtres vivants et de leurs relations réciproques tout en laissant à la nature le plus de place possible.



Vue aérienne sur le potager en permaculture

L'association permet notamment aux personnes en situation de handicap de trouver une activité qui correspond à leurs capacités et à leurs attentes dans le but d'acquérir une plus grande autonomie. Dans la logique de développement durable, les produits de ces récoltes sont appelés à fournir une épicerie solidaire.



Une abeille butinant une fleur de bourrache

Les 4 saisons de Voltaire

Moi *Platanus hispanica*, ou platane à feuilles d'érable, j'ai la particularité de perdre aux beaux jours mon écorce en longs lambeaux donnant à mon tronc un aspect de camouflage militaire. Les platanes auraient été plantés à l'époque de Voltaire, en témoignent des photographies de 1850 montrant déjà de grands sujets.

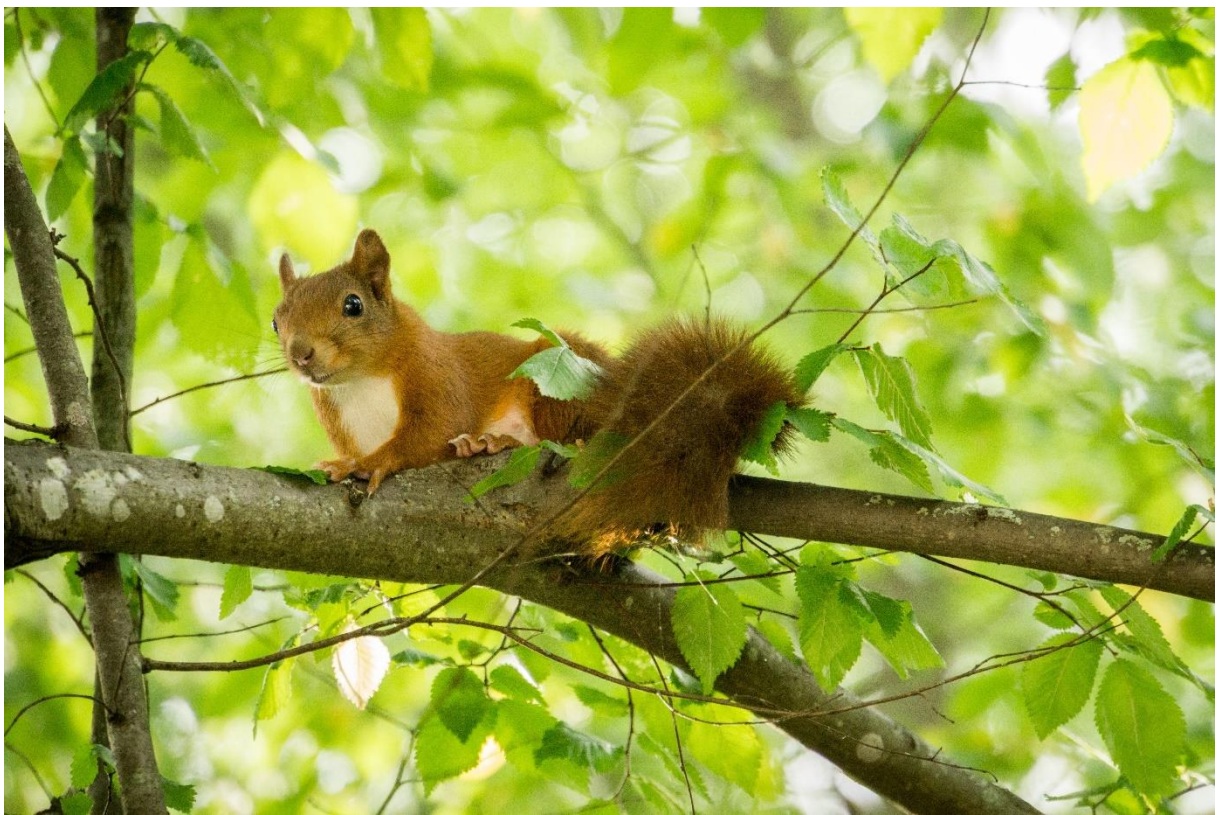


Pigeon ramier (aussi appelé palombe) sur une branche de platane

Moi *Agaricus campestris*, ou rosé des prés, je suis un petit champignon qui pousse en sous-bois, quand il y a eu assez d'humidité et de soleil, pour garnir les omelettes des promeneurs. On me reconnaît aux lamelles roses sous mon chapeau, mais si l'on n'est pas sûr de soi, il vaut mieux me laisser que de risquer de me confondre avec une espèce vénéneuse.

Moi *Eptesicus serotinus*, ou sérotine commune, je suis une espèce de chauve-souris qui hiberne sous les pentes de toits, ou dans les cavités rocheuses en attendant que la température remonte. Je communique et me déplace grâce à des ultrasons que vous ne pouvez entendre qu'avec un détecteur et on me reconnaît à mon rythme de « samba ».

Moi *Scorius vulgaris*, ou écureuil roux, je vis ici toute l'année mais on me remarque surtout lorsqu'en parade nuptiale je cours après mes congénères. De nombreux arbres poussent en des lieux insolites à cause de moi car je fais des réserves de fruits et de graines à des endroits que j'oublie...



Un domaine labellisé

Forte d'un siècle d'engagement avec plus de 57 000 adhérents et active dans 83 départements, la Ligue pour la Protection des Oiseaux est aujourd'hui en France la 1^{ère} association naturaliste œuvrant au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. Elle labellise tant les particuliers que les collectivités publiques s'inscrivant dans une démarche éco-citoyenne en accueillant et en préservant la biodiversité de proximité. Le domaine de Voltaire porte ce label depuis 2018.



Définitions

- Biodiversité

Régulièrement restreinte à la diversité de la faune et de la flore, son sens est en réalité plus large et implique jusqu'à la différenciation des individus au sein d'une même espèce. La pression des activités humaines impactant les écosystèmes entraîne une perte de la biodiversité.

- Écosystème

Il s'agit d'un ensemble constitué par un milieu et les êtres vivants qui y interagissent. Les prédateurs y chassent leurs proies tandis que d'autres espèces y vivent en symbiose. Ainsi, quand l'une d'entre elles disparaît, les autres risquent de disparaître à leur tour.

- Développement durable

Il concerne l'ensemble des idées, des moyens et des pratiques mis en œuvre pour que le monde du vivant n'ait pas à souffrir de l'activité humaine tant dans le présent que dans le futur. On définit le terme durable comme la rencontre équilibrée du social, de l'économique et de l'écologique.